

ECOLE primaire Jean Mermoz
8, avenue Léon Bourgain
92400 COURBEVOIE
Tél : 01 71 05 77 51

Conseil d'école du jeudi 14 novembre 2019

Présents :

Enseignants :

M HOUDU	
Mme ARIENTI	CP
Mme ITIE NAUD	CE2/CM2A
Mme BRUNEL	CP/CE1
Mme LANFRANCHI	CE1
Mme MESNAGE	MS
Mme MARS	PS
Mme BELKIR	CE2/CM1
Mme HIRSCH	CE2/CM2B
Mme BOUVIER	CE1/CE2
Mme SERGENT	PS/GS
Mme GRAVINA	CM1

Représentants des parents d'élèves :

Mme KANDJEE
Mme LE GOFF
Mme FAYE
Mme LAVIZZARI
M MURGIER
Mme DUTAILLY
Mme GLORY
Mme FARANTOS
Mme REVEL
Mme TRAVERS
Mme GIRES

Mairie : Madame DEVILLARS

Rappel que l'ordre du jour a été élaboré après consultation du conseil des maîtres et des représentants des parents d'élèves et qu'il y a eu des échanges avec les services de la mairie pour que les points soient explicités.

Faire un tour de table car du renouvellement chez les représentants de parents et des nouveaux enseignants

J'ai apporté de quoi prendre un verre après le conseil d'école

Bilan de rentrée : (personnels exerçant sur l'école, les intervenants, les effectifs et la structure de l'école...)

Personnel enseignant :

Nouvelles enseignantes :

Mme SERGENT (PS/GS)
Mme LE LAMEUR qui complète Mme MESNAGE
Mme GRAVINA (CM1)
M DROY qui complète Mme GRAVINA
Mme BOUVIER
Mme BELKIR (qui remplace Mme WEBER)

Départ de Mme WEBER
Arrêt maladie Mme ADIRI

Les ATSEM : Cette année les 3 ATSEM sont toujours à plein temps sur l'école :
Mme Marie-Claude CHEVALIER (PS)
Mme Marilène BRETTEAU (PS/MS)
Mme Hélène FRANCES (GS)

Les intervenants réguliers :

sport : Aubeline ROUX : gymnase Armand Sylvestre ou parc de Bécon en fonction du contenu des séances de sport.

Musique : Pour la quatrième année consécutive, M Bruno MARLIN intervient toute l'année avec les classes de la GS au CM2 sur des séances d'environ 45 min. Travail sur le chant, l'écoute musicale et le rythme. Comme les années précédente il travaille en collaboration avec les enseignants. Des projets sont en construction pour la fin de l'année et des restitutions sont prévues pour toutes les classes sous des formes différentes.

BCD : La BCDiste qui intervenait sur l'école l'année dernière a demandé à travailler sur une autre école et a obtenu un nouveau poste. Mme Raguin qui est la personne à la mairie qui gère les BCDistes m'a confirmé par mail en date du 8 novembre qu'une personne avait été recrutée et qu'elle prendrait poste très bientôt.

Effectifs et structure de l'école

A ce jour l'école compte 263 élèves :
65 maternelle moyenne : 21,7
198 élémentaire : moyenne 24,75

Répartition par classe

PS : 22
MS : 23
PS/GS : 20 (6+14)
CP : 26
CP/CE1 : 24 (16+8)
CE1 : 26
CE1/CE2 : 24 (12+12)
CE2/CM1 : 23 (11+12)
CM1 : 28
CE2/CM2A : 24 (6+18)
CE2/CM2B : 23 (6+17)

Bilan de la rentrée :

Une ouverture de classe a été décidé par la DASEN en juin. Cela permet d'avoir des effectifs par

classe plus raisonnables.

Plusieurs double niveau : il s'agit d'un choix pédagogique de l'équipe. Il s'agissait de répartir les CE2 en plusieurs groupes pour :

- Séparer plusieurs élèves qui ne pouvaient pas être ensemble dans l'intérêt général
- Permettre d'avoir des groupes plus restreints qui permettraient de mieux prendre en compte les différents besoins de ces élèves.

Point d'information concernant les travaux : projet de rénovation de l'école

L'an dernier, la mairie a annoncé l'abandon du projet de reconstruction de bâtiments neufs, à la place il a été annoncé une rénovation complète du bâtiment (rénovation des façades, toiture, fenêtres, cour ont été annoncés par la Mairie).

Des personnes (architectes, cabinets d'étude) sont déjà venues sur l'école pour voir les bâtiments dans la perspective de cette rénovation.

Est-ce que vous pouvez nous en dire plus ? calendrier et association des personnels.

Réponse de la Mairie : le projet est lancé. Mais pas de date car pas encore de projet finalisé.

Notamment sans que l'on soit consulté (équipe pédagogique, val, mairie, RPE). Le projet est en bonne voie. Mais nous sommes à quelques échéances des élections municipales donc aucune décision ne sera prise avant cela.

L'équipe enseignante signale qu'il continue d'y avoir des fuites. Mme DEVILLARS annonce qu'elle viendra le vendredi après-midi faire un état des lieux et lister tous les travaux à faire en urgence.

Il y a eu récemment deux pannes d'électricité ; les enseignants craignent qu'elles soient dûes aux infiltrations.

La semaine juste après les vacances de la Toussaints, lors du passage du camion de ramassage des feuilles dans la cour, une partie du sol de la cour côté Boulevard Saint Denis s'est affaissé et a formé un trou. Cela a été réparé.

Mme Devillars: Ce trou est dû à une souche d'arbre qui se trouvait en dessous. Tout a été vérifié, la souche a été retirée et le trou rebouché dès le lendemain.

L'ensemble de l'équipe pédagogique indique que du fait de la structure même du bâtiment qui n'est pas isolé ni au niveau thermique, ni au niveau phonique, les enseignants et les élèves vivent dans un inconfort permanent.

Les représentants des parents d'élèves indiquent que la cantine doit être retravaillée notamment au niveau sonore, que le sol de la cour est à retravailler ainsi que l'entrée au niveau de la grille afin que les flaques d'eau n'apparaissent plus.

Les enseignants mentionnent un autre inconfort : dans le cadre de l'ouverture de la 8^o classe, Mme Bouvier a récupéré des tables et des chaises qui ne correspondent pas aux élèves car ils ne sont pas adaptés à leur physionomie... matériel « vintage ».

Vraie difficulté pour les enfants, certains sont à genoux pour écrire sur leur cahier.

M Houdu indique que les dégâts de la façade des toilettes de la cour ont été réparés.

Les représentants indiquent qu'une fenêtre de ces mêmes toilettes est cassée et réparée avec du scotch.

Mme DEVILLARS réitère qu'elle viendra le vendredi après-midi faire un état des lieux et lister tous les travaux à faire en urgence.

Règlement intérieur : discussion et mise au vote.

Deux propositions de modification surlignées dans le texte :

- Une liée à l'extension de l'obligation scolaire pour la maternelle qui entraîne la suppression d'une phrase.
- Une autre pour mettre en conformité une décision que j'ai prise l'an dernier concernant l'ouverture des portes le vendredi midi à 11h20 pour les maternelles.

Le règlement est voté à l'unanimité

Évaluation CP/CE1 : point d'information

Les élèves de CP et CE1 ont passé des évaluations en septembre. Ces évaluations sont nationales et obligatoires. C'est-à-dire qu'il y avait un protocole imposé et que nous n'avons pas le choix.

Pour les CP : Il s'agissait d'évaluations en passation collective sur un livret papier. Il y aura une deuxième partie vers février/mars. Les exercices étaient en temps limité.

Pour les CE1 : Deux épreuves de lecture étaient en passation individuelles. C'est M Houdu qui a fait passé les 46 CE1.

L'équipe enseignante a ensuite saisi directement les réponses des élèves sur un site dédié.

Le ministère donne ensuite les résultats pour chaque élève. Il n'y a pas d'analyse au niveau de l'école.

L'objectif annoncé par le ministre pour ces évaluations est d'aider les enseignants à identifier les difficultés des élèves pour ensuite mieux les aider.

Les enseignants sont des professionnels et ils connaissent bien les élèves de leurs classes ; ils les suivent et les observent régulièrement. Ils n'ont pas besoin de ces évaluations pour réagir. Pour les élèves qui présentent des difficultés, les enseignantes auront pris les mesures nécessaires pour rencontrer les parents avant ces évaluations quoi qu'il en soit.

Le directeur indique qu'il faut relativiser les résultats de ces évaluations. En tant que professionnel de l'éducation certaines choses nous interrogent notamment dans le mode de passation et plus particulièrement pour les CP.

Les difficultés rencontrées avec certains élèves n'ont pas été détectées grâce à ces évaluations. Elles l'ont été avant cela. Et l'équipe pédagogique de l'école discute régulièrement des élèves et prennent des décisions pour certains.

Coopérative : bilan

M HOUDU et Mme BRUNEL sont les deux mandataires.

L'école primaire Jean Mermoz est Toujours affiliée à l'OCCE92.

2018/2019 : Les principales recettes sont : les dons des familles environ 5 000 euros et bénéfice des photos environ 600 euros.

Dépenses : matériel pédagogique / fourniture carnaval / cotisations versées à OCCE / financement sorties scolaires

Bilan : environ 2 000€ restants au 31/8/2019

Cette année même fonctionnement concernant la répartition des dons entre les coopératives de classe : un fixe de 150 euro + une somme proportionnelle au nombre d'élèves.

Les parents qui le souhaitent, peuvent consulter les comptes et utilisation de la coopérative (demander à M HOUDU).

Suite à la demande des représentants de parents et en collaboration avec eux, l'école projette d'acheter des gobelets en plastique réutilisables pour les anniversaires et les fêtes d'école.

Questions diverses posées par les représentants de parents :

Classes transplantées

Plusieurs collègues ont demandé à partir. Des critères de sélection sont mis en place, parce que beaucoup d'enseignants sur Courbevoie souhaitent mettre en place un projet de classe transplantée, par l'inspection et deux collègues de l'école ont été retenue.

Mme ITIE NAUD Megève du 16 au 25 mars réunion d'information courant janvier

Mme BRUNEL Saint Guénolé du 25 mai au 3 juin, première réunion d'information le 26 Novembre à 18H00

Mme DEVILLARS a apporté la grille de participation familiale selon le nombre de jours et le quotient familial (payable en 3 fois).

NB: rappelez-vous d'enregistrer votre quotient familial avant le 15 Décembre 2019 afin que la bonne tranche vous soit appliquée sur toutes les prestations concernées.

Ces éléments sont aussi disponibles sur « Courbevoie chez moi ». Si deux enfants de la même famille partent, il y a 25% de réduction pour le deuxième enfant.

Aucun enfant n'est pas parti pour raison financière. Des solutions ont toujours été trouvées par la Mairie.

Chorale/spectacle

Concernant la restitution du travail avec M Bruno MARLIN l'intervenant musique, des projets sont en cours de construction :

- Des projets qui se dérouleront dans une salle du conservatoire il s'agit de l'auditorium Berlioz.
- D'autres se dérouleront sur l'école.

Fête mi-année et fête de fin d'année :

Mi année : rien n'a encore été décidé; à savoir si elle aura lieu ou pas.

Fin d'année : Le VAL et l'école sont d'accord afin d'organiser une seule fête ensemble.

Les représentants de parents insistent sur le fait qu'il faut dès janvier 2020 se rassembler avec le VAL pour en parler et construire le projet. Attention à ne pas choisir le soir de la fête de la musique cette année ! Les représentants de parents aimeraient que la fête de fin d'année devienne une tradition.

Point sur activités extrascolaires organisées par la LIPE :

Les représentants remercient Mme LIMOGÉ d'avoir permis la mise en place de ces ateliers extra scolaires Yoga et Théâtre en anglais.

Seule déception, aucune aide de la Mairie et du Val pour le temps de transition (prise en charge du goûter et du temps de 30 minutes entre la fin de l'école et le début de l'atelier), ce qui oblige les parents à compléter financièrement pour dédommager les intervenants qui ont accepté de venir 30 minutes à l'avance.

Mme Devillars se renseigne auprès de la mairie afin de nous faire une autre proposition.

Temps Etude / Garderie :

Les représentants de parents ont interpellé la représentante de la mairie sur la question du temps d'étude et notamment sur le fait que certains élèves n'ont que 15 minutes de devoirs à faire sur 1h d'étude.

Ils souhaiteraient que la mairie réfléchisse à des alternatives comme permettre aux parents de venir chercher leurs enfants après 16h30 et avant 18h donc ouvrir une « garderie » OU encore proposer de nouvelles activités périscolaires.

Cela pourrait aussi désengorger l'étude qui est parfois chargée et donc en améliorer la qualité.

Semaine des droits de l'enfant :

Organisation d'une "Semaine des droits de l'enfant" par la LIPE / journée internationale le 20 novembre 2019.

Les représentants de parents expliquent qu'ils aimeraient mettre en place une semaine sur les droits de l'enfant avec les enseignants. L'objectif serait de sensibiliser les enfants sur toutes les thématiques relatives aux droits de l'enfant telles que :

1/Harcèlement scolaire / cyber harcèlement (association : Marion la main tendue ou Troupe de théâtre)

2/Egalité Fille / Garçon

3/Respect du corps

Période proposée : semaine du 30 mars au 3 avril 2020.

Les enseignantes mentionnent que ça fait aussi partie de leur rôle et que ces thèmes sont dans leur programme d'éducation civique. Ce serait bien que cela soit fait aussi par des associations. Une partie du paiement peut être pris en charge par la coopérative et un appel au don de 2€ pourrait être fait auprès des parents en cas de sortie (visite, spectacle, ...).

M HOUDU et l'équipe pédagogique est à priori partante mais va se concerter avant de nous donner réponse sur comment mettre en place cette initiative.